



MARCHE NEGOCIE DE SERVICES COURANTS

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A - LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **COLLEGE ROSA PARKS**
91, bd Pierre de Coubertin
44100 NANTES
Tél. : 02-40-94-29-50
Fax : 02-40-94-72-58
@ : gestionnaire.0440309x@ac-nantes.fr

Représenté par : Mr Romuald CHOLLET, Principal / Ordonnateur
Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Collège Rosa Parks

B - MARCHE N° PAJI/18/04169/ Date de signature : ... / ... / 2018

Objet du marché : Prestation de service par télésurveillance (report d'alarme anti-intrusion modèle n°09852Fr-00 Scantronic Cooper Security conforme au référentiel de certification NF324-H58 NF et A2P par téléphone à la centrale du prestataire) et levée de doute sur site selon les demandes des personnels habilités à donner des instructions au prestataire.

Date limite de dépôt des offres

Le vendredi 21 septembre 2018 à 12h00

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 et du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 10 pages numérotées de 1 à 9

CHAPITRE I. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :

Procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition.

Chapitre II.- REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le vendredi 21 septembre 2018 à 12h00

B. Modalités d'envoi

Par voie postale ou par mail à l'adresse : gestionnaire.0440309x@ac-nantes.fr

C. Adresses de réception

les offres devront parvenir à l'adresse suivante :

COLLEGE ROSA PARKS - SERVICE INTENDANCE

91, bd Pierre de Coubertin

44100 NANTES

D. Critères de choix avec leur ordre de priorité

	Pondération
1. Le prix	60%
2. Les prestations proposées	40%

E. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

M. BLOUIN Arnaud, Adjoint-Gestionnaire Tél. : 02-40-94-29-50

F. Variantes

Les variantes sont acceptées

Les variantes ne sont pas acceptées

G. Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à la négociation, y compris après le dépôt des offres initiales, sur les éléments suivants : le délai d'intervention, le coût de la levée de doute, le coût de la prestation de télésurveillance.

Chapitre III- DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet : Prestation de service par télésurveillance (report d'alarme anti-intrusion modèle n°09852Fr-00 Scantronic Cooper Security conforme au référentiel de certification NF324-H58 NF et A2P par téléphone à la centrale du prestataire) et levée de doute sur site selon les demandes des personnels habilités à donner des instructions au prestataire.

Article 2 : Allotissement

L'objet du présent marché est le suivant : - Prestation de service par télésurveillance et levée de doute sur site selon les demandes des personnels habilités à donner des instructions au prestataire.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots, ni de variantes.

Article 3 : Durée du marché

La durée du marché est de 5 an(s).

Article 4 : Détail des prestations et des prix

Descriptif technique et détail du marché :

- Prestation de service par télésurveillance (report d'alarme anti-intrusion modèle n°09852Fr-00 Scantronic Cooper Security conforme au référentiel de certification NF324-H58 NF et A2P par téléphone à la centrale du prestataire) et levée de doute sur site possible selon les instructions reçues des personnels habilités.

Les entreprises devront joindre à leurs offres un devis détaillé et le détail des prestations proposées (Chap. III).

Article 5 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Prix des prestations proposées

Le soumissionnaire indiquera dans son offre le prix de la prestation de télésurveillance annuelle et le prix de la prestation de levée de doute en cas de consignes reçues par les personnels habilités du collège ou en l'absence de consignes reçues de la part de ces personnels habilités.

Le candidat devra fournir un délai d'intervention sur site pour la levée de doute dans son offre.

Article 6 : Pièces constitutives du marché et présentation de l'offre

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières
- Un devis détaillé (article 4 du présent document)
- Le contrat de prestations de service et les conditions générales de vente (article 6 – chap. III). Le contrat établit pour une durée de 5 ans ne devra pas comporter de clause de tacite reconduction.
- Votre offre doit mentionner le prix trimestriel et annuel de la prestation de télésurveillance et le prix unitaire de la levée de doute sur site.
- L'offre doit mentionner s'il y a des frais de facturation supplémentaires aux prestations de télésurveillance et de levée de doute.

Article 7 : Avance forfaitaire

Si montant du marché supérieur à 50 000 €. L'avance forfaitaire n'est pas prévue dans le cadre du présent marché.

Article 8 : Prix et rythme des paiements

Nature des prix

Les prix sont unitaires.

Forme des prix

Les prix sont fermes.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par l'établissement public local d'enseignement est le virement bancaire au compte indiqué à la page 8 sur facturation.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 09 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Article 10 : Durée et clause de tacite reconduction

Il ne sera pas prévu de clause de tacite reconduction dans le contrat de prestations de service qui est prévu pour une durée initiale de 5 ans.

Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures :

- Pays de l'Union Européenne (France comprise)
- Pays membre de l'OMC
- Autres

Chapitre V - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)

immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix :

Voir annexe financière (devis)

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 60 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet

IBAN + BIC :

JOINDRE UN RIB

A , **le**

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière) :

à :

le

le Pouvoir Adjudicateur
Le Principal

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.
Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.
En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.

A _____, le

Le Titulaire

Avertissement :

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.

Il contient à la fois :

- *les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre II)*
- *le Cahier des Clauses Particulières (Chapitre III)*
- *les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres, IV et V)*